



Fin des négociations du PSE Aucun départ contraint !!!

Après plusieurs mois de négociations , de réunions , d'échanges entre les trois organisations syndicales ,la direction et vous salariés ,le dialogue social prouve une nouvelle fois sa nécessité .

Il n y aura aucun départ contraint

Ce n'était pas gagné d'avance! nous partions de loin ,vu la taille de notre société et le nombre de postes supprimés , 169 sur 428 .Il y a encore seulement quelques semaines nous pensions tous qu' il y aurait malheureusement une trentaine de départs contraints ,malgré 2 accords négociés , majoritaire et APLD .Il y a quelques jours nous sommes arrivés à moins de 12 et la nécessité de finaliser un troisième accord (ARE).

Pour éviter ces derniers départs contraints plusieurs changements devront intervenir jusqu' à fin 2022

- Le gel des salaires .En dehors de promotions exceptionnelles du à des changements de postes , il n y aura pas d'augmentations salariales ,
- La plage horaire qui était d une heure trente passera à une heure (le matin entre 7h15 8h15 et le soir entre 15h 16h30) ,
- La restructuration du CODIR avec son redimensionnement et une modération des rémunérations ,
- Le gel des 2 ponts ,
- Le gel de 2 jours de RTT ,

Ce résultat de zéro départ contraint a été obtenu grâce :

- Au travail en commun des trois organisations syndicales et du CSE ,dès l'annonce du plan ,
- Aux différents accords négociés et signés depuis ,
- Aux salariés , par leurs retours et leur implication notamment en se déplaçant vers les espaces mobilité, avec des projets (retraite, DCCA, formation, création d'entreprise, CDI, etc...),

A tous les salariés présents ,partis et restants, nous adressons nos remerciements, car ce sont eux, qui en utilisant les accords mis à leur disposition, ont permis d arriver à notre objectif de zéro départ contraint .

Préserver nos compétences ,nos intérêts mais aussi avoir l'implication de toutes et tous sont nos défis de demain .

Construisons ensemble notre avenir